

LE MOT DU MAIRE

- SOMMAIRE -

- . Le mot du Maire
- . Il s'en passe des choses à Pantin
- . Nouvelles sportives
- . Les soldats nous écrivent

Dans quelques jours des millions de travailleurs envahiront les plages, les campagnes et la montagne. Un certain nombre parmi eux étrenneront la quatrième semaine de congés payés qu'ils ont arrachée au patronat après de longues luttes.

Si les atteintes au droit de grève laisseront les travailleurs vigilants pendant ce mois d'Août, d'autres sujets les satisfont et les emplissent d'espoir, en particulier le récent traité de Moscou qui marque la fin des expériences nucléaires.

C'est un pas important dans la voie du désarmement qui vient d'être franchi. C'est pourquoi les peuples du monde entier en sont réjouis. Le nôtre particulièrement apprécie à sa juste valeur l'accord ainsi réalisé après 18 années de pourparlers.

Il reste maintenant à faire que notre pays adhère à ce traité.

La paix, le désarmement, c'est le désir de millions de Français, en premier lieu ceux qui, comme vous, sont loin de leur foyer.

Aussi la lutte de chacun est nécessaire pour y parvenir.

Une des conséquences qu'apporterait le désarmement serait la réduction du service militaire.

Mais rien n'empêche dès maintenant de le porter de 18 mois à 12 mois, comme le veulent les soldats.

Ce serait une première mesure qui aiderait à aller plus loin dans le chemin de la Paix.

R. LABILLE,
Maire - Adjoint.

Notre bulletin ne paraîtra pas au mois d'Août - Prochain bulletin : fin Septembre.

Il s'en passe des choses à Pantin

CONTRE LES DECRETS ANTIGREVE

A PANTIN - Délégation à la Mairie de 200 travailleurs représentant leurs 2.000 camarades de la NOVI et de la POLYMECANIQUE.

■ Débrayage d'une heure au moins pratiquement dans toutes les entreprises :

A.R.P., Imprimerie : Chazal, Terminus R.A.T.P., (C.G.T., C.F.T.C., F.O.);
Personnel Communal, parcs et jardins; Bourjois, Cheminots, R.A.T.P., Ateliers Florimond, chaussures André, Tabacs, Lorforge, Comptoirs Français, Lever, S.S.M.E., Drivet.

■ 1h.30 au Familistère.

■ 2h. d'arrêt à la D.G.P.B.L., à l'E.D.F.

■ 24h. aux P.T.T., à la S.I.T.A.

Le Dimanche 30 Juin,
l'Harmonie Municipale inaugurerait son nouveau titre en Division Supérieure. Une assistance très nombreuse se pressait à cette audition qui fait honneur à nos représentants Pantinois.

PANTINOIS, PANTINOISES, MERCI

Il y a un peu plus de deux mois, sur l'invitation du comité local de soutien, nous étions parmi vous. Nous vous avons expliqué ce qu'était notre vie, ce qu'étaient nos salaires, et pour nous aider à vaincre, votre élan de solidarité fut magnifique.

Le 10 Juin, la dernière distribution de secours fut effectuée aux grévistes.

Nous avons reçu au total, 16.500 anciens francs. Si cette somme, à première vue paraît peu importante, lorsqu'on la multiplie par les 228.000 mineurs que nous sommes, on se rend compte qu'il a fallu pour la centraliser, collecter 3 milliards 762 millions d'anciens francs, ce qui est considérable. Et si l'on y ajoute le dévouement et les frais, occasionnés chez les copains qui ont hébergé les collecteurs ou les enfants des mineurs, et aussi tous les camions de ravitaillement, qui sont arrivés dans les mines pendant la grève, on se rend compte que la classe ouvrière est à un tournant décisif, nous avons tous compris qu'il fallait nous unir pour vaincre, et la plus belle preuve, nous vous l'avons donnée lorsque, grâce à votre élan de solidarité, nous avons pu remporter une victoire si belle, qu'il faut remonter à 1936 pour trouver quelque chose d'équivalent, et pourtant, à cette époque, nous avions un gouvernement ouvrier, alors que cette fois, cette victoire fut obtenue contre un gouvernement anti-social.

Et maintenant, notre tâche est loin d'être terminée. Aussi bien à PANTIN qu'à LIEVIN et que dans n'importe quelle commune de France, il va falloir que nous fassions comprendre à tous nos camarades qu'il n'y a qu'une seule classe ouvrière, qu'il ne nous faut qu'un seul syndicat.

Et lorsque nous serons parvenus à ce but, il y aura des jours heureux, il y aura des lendemains qui chantent, car la classe ouvrière, qui est la plus forte, saura se faire respecter.

Le Responsable C.G.T. de la délégation des mineurs de LIEVIN
ayant collecté à PANTIN : François FOLLET.

LE 14 JUILLET: UNION RENFORCÉE dans la lutte POUR LES LIBERTÉS

Au cours des réjouissances qui ont marqué la fête nationale à Pantin, M. Jean LOLIVE, Député-Maire, chargé de présenter l'appel lancé par les organisations locales, a prononcé une courte allocution dont nous reproduisons l'essentiel :

" Mesdames et Messieurs, Chers Amis et Camarades,

" A nouveau, nous célébrons l'anniversaire du 14 Juillet 1789 où nos pères brisèrent les chaînes de la féodalité et proclamèrent la célèbre devise "Liberté, Egalité, Fraternité".

" Il est vrai que cette devise a depuis été vidée de son sens et que le régime capitaliste a asservi des millions d'êtres humains en les exploitant féroce-ment.

" Avec le régime actuel qui consacre la domination des monopoles, les libertés qui subsistent sont de plus en plus mises en péril, comme le soulignent les projets gouvernementaux contre les libertés locales et le droit de grève.

" C'est pourquoi dans cet anniversaire de la grande révolution française un large mouvement d'unité et d'union se dessine dans tout le pays entre travailleurs socialistes et communistes, républicains et démocrates.

" De nombreux accords sont réalisés tant sur le plan des localités que des départements entre sections communistes et socialistes, comme entre fédérations.

" Sur le plan syndical il en est de même et mercredi prochain jour où doit venir en discussion le projet de loi antigreve, un arrêt national du travail est prévu.

" Nul doute que vous serez nombreux, si non tous à y participer afin de montrer aux hommes du pouvoir que la classe ouvrière, les républicains n'entendent pas se laisser bâillonner.

" En ce sens, nous saluons l'accord réalisé à Pantin pour la défense des libertés locales et syndicales, accord qui se concrétise par l'appel suivant dont je suis chargé de vous donner lecture.

M. LOLIVE porte alors à la connaissance du public le texte de l'appel ci-dessous :

" Face aux graves atteintes que veut porter le pouvoir gaulliste contre les dernières libertés qui subsistent, tant communales que syndicales, les représentants des organisations démocratiques, politiques, syndicales, les personnalités soussignés appellent les travailleuses et travailleurs, habitants, enseignants, commerçants de Pantin à participer en masse aux manifestations organisées par la Municipalité à l'occasion du 14 Juillet.

" En effet, après avoir réduit le parlement au rôle de chambre d'enregistrement par une loi électorale inique, le pouvoir entend maintenant mettre la main par la désignation de fonctionnaires à la solde des trusts et monopoles sur l'emploi des deniers communaux dont ils n'auraient aucun compte à rendre à la population.

" Cette nomination lui permettrait de supprimer une des premières règles de la démocratie qui veut que ce soit les élus de la population qui gèrent les affaires de celle-ci dans toutes les communes.

" Qui oserait prétendre que la satisfaction des légitimes revendications des collectivités locales n'en seraient pas compromises à brève échéance ?

" Qui oserait prétendre par exemple que ces fonctionnaires choisis pour appliquer une politique réactionnaire animeraient, comme l'on fait les élus républicains une lutte de plus de dix ans (celle qui a été nécessaire pour l'obtention du financement du groupe de la Cristallerie - une lutte est actuellement en cours pour arracher les

crédits indispensables à la reconstruction des collèges techniques) ?

" Les libertés communales ne sont pas seules en danger.

" Les atteintes au droit de grève pour lesquelles le pouvoir a dû reculer lors de la magnifique grève des mineurs appuyée par toute la population, reviennent à l'heure actuelle avec plus de force que jamais.

" Nous savons bien que les travailleurs ne font grève que par nécessité, contraints et forcés devant le refus de la juste satisfaction de leurs revendications.

" Face à toutes ces attaques, seule l'action de tous fera de nouveau reculer le pouvoir et permettra d'instaurer dans notre pays une démocratie véritable, répondant aux profondes aspirations de notre peuple.

" En participant en masse aux différentes manifestations et aux festivités du 14 Juillet, vous affirmerez votre attachement aux libertés communales et votre volonté de les défendre.

" En renouvelant leur appel, les organisations et personnalités soussignées s'engagent à s'unir davantage et à tout mettre en oeuvre pour développer la lutte jusqu'à la victoire complète de la démocratie dans notre pays.

- | | |
|--|--|
| - M. Jean LOLIVE, Député-Maire de Pantin Municipalité | - M. Soler, Parti Socialiste Unifié |
| - Mme Péaud, M. Charbonel, Parti Socialiste Unifié | - M. Péaud, Confédération Générale du Travail (Péchiney-St-Gobain Aubervilliers) |
| - M. Prigent, militant C.F.T.C. | - M. Dubois, militant de l'école laïque |
| - M. Cotteverte, M. Isabet, P.C.F., Section du Haut-Pantin | - M. Paulmier, Instituteur |
| - Mlle N. Rozet, Union des Jeunes Filles de France | - M. Bourgeois, Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Pantin |
| - M. Riou, Union des Jeunesses Communistes | - M. Collin, Eclaireurs de France |
| - M. Leroy, Confédération Générale du Travail | - M. Soufflet, Association des Parents d'Elèves de Condorcet |
| - M. Leroi, Déporté du Travail | - Mlle Coulon, P.C.F. Comité de Ville. |

Après quoi, il annonce l'accord de la section socialiste S.F.I.O. : "En référence à la constitution de l'association départementale pour les libertés communales, la section socialiste S.F.I.O., donne son accord".

S'étant ainsi félicité que l'union des démocrates s'élargisse et se renforce contre les néfastes entreprises du pouvoir personnel et pour une réelle démocratie, M. LOLIVE conclut :

" Pantinoises, Pantinois, nous sommes certains que vous serez au premier rang de la lutte pour les libertés.

" Pantin ne faillira pas à sa devise "Hardy Pantin en avant".

" Vive le 14 Juillet 1963 pour la défense des libertés".

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédent bulletin, le 6 Juillet a eu lieu la remise à vos familles du colis et du mandat du soldat. Ceux-ci ont déjà dû vous parvenir.

Près de 150 familles ont été rassemblées à la Mairie à cette occasion.

M. LABILLE, Maire-Adjoint, dans une courte allocution, rappela les efforts de la Municipalité envers les soldats, non seulement en aide matérielle, mais dans un soutien moral actif : vœu et demande du service militaire à un an, augmentation du prêt à 1 franc par jour, transports gratuits, etc...

En demandant à vos familles de vous manifester la sympathie que vous porte la Municipalité, il souligna combien elles aussi, elles devaient aider à faire aboutir ces revendications des soldats.

WATER-POLO

Cercle municipal des sports de Pantin

Après avoir battu brillamment successivement
le S.C.U.F., Rennes et Bordeaux

**LE C.M.S. 6PANTIN (water-polo) SE QUALIFIE POUR
LES DEMI-FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
EXCELLENCE**

Faisant preuve d'une excellente condition physique les joueurs du C.M.S. Pantin se sont donné rendez-vous pour les 13 et 14 juillet prochain pour les demi-finales du championnat de France.

Espérons qu'ils tireront un brillant feu d'artifice. En effet, samedi et dimanche dernier, bien emmenés par le capitaine J. Clam (meilleur buteur de ce premier tour avec 8 buts), ils se sont imposés aisément. Et pourtant Rennes (3-0) et Bordeaux (5-3) n'étaient pas les premiers venus. Tous les joueurs sont à féliciter, les gardiens de but : M. Merger, R. Mulinghausen les arrières : R. Burger et P. Millot, les demis : G. Vergnes, J. Van Eyk, M. Journiat, C. Journiat et les avants : R. Fonquernie et J. Clam.

Pour les demi-finales ils retrouveront Nice, Orléans, Nancy, Tours, Rennes, Monaco et les P.T.T. de Paris.

RESULTATS DU 29 JUIN

1^{er} match :
C.M.S. PANTIN-S.C.U.F.
Première période :
Buts marqués par : Clam (2),
Fonquernie (2) C.M.S. Pantin.
Pantin : 4 ; S.C.U.F. : 0.
Deuxième période :
Buts marqués par : Clam (1),
Journiat M. (1), Vergnes (1),
Fonquernie (1) C.M.S. Pantin.
Courtois (1) S.C.U.F.
Pantin : 8 ; S.C.U.F. : 1.
Troisième période :
Buts marqués : 0.
Pantin : 8 ; S.C.U.F. : 1.
Quatrième période :
Buts marqués par Clam (1),
Vergnes (1) C.M.S. Pantin.
Pantin : 10 ; S.C.U.F. : 1.

BORDEAUX-RENNES

Première période :
Buts marqués par Vinouse
(1), Lenormand (2) Rennes.
Rennes : 3 ; Bordeaux : 0.
Deuxième période :
Buts marqués par Garoff (1)
Rennes, Boiteux (1) Bordeaux.
Rennes : 4 ; Bordeaux : 1.
Troisième période :
Buts marqués par Fargues
(1), Distinguin (1) Bordeaux

Rennes : 4 ; Bordeaux : 3.
Quatrième période :
Buts marqués par Lenormand
(1) Rennes.
Rennes : 5 ; Bordeaux : 3.

DIMANCHE 30 JUIN

1^{er} match BORDEAUX-S.C.U.F.

Première période :
Buts marqués par : Pan (1),
Fargues (1) Bordeaux.
Bordeaux : 2 ; S.C.U.F. : 0.
Deuxième période :
Buts marqués par : Pan (1)
Bordeaux.
Bordeaux : 3 ; S.C.U.F. : 0.
Troisième période :
Buts marqués : 0.
Bordeaux : 3 ; S.C.U.F. : 0.
Quatrième période :
Buts marqués par : Phitoussi
(1) Bordeaux, Fontaine (1)
S.C.U.F.
Bordeaux : 4 ; S.C.U.F. : 1.

2^e match PANTIN-RENNES

Première période :
Buts marqués par : Vergnes
(1) Pantin.
Pantin : 1 ; Rennes : 0.
Deuxième période :
Buts marqués par : Clam (1)
Pantin.
Pantin : 2 ; Rennes : 0.
Troisième période :
Buts marqués par : Burger
(1) Pantin.
Pantin : 3 ; Rennes : 0.
Quatrième période :
Buts marqués : 0.
Pantin : 3 ; Rennes : 0.

1^{er} match PANTIN-BORDEAUX

Première période :
Buts marqués : 0
Pantin : 0 ; Bordeaux : 0.
Deuxième période :
Buts marqués par : Clam (1),
Pantin, Blanc (1) Bordeaux.
Pantin : 1 ; Bordeaux : 1

Plongeurs au tremplin

CLASSEMENT FINAL
1. Christian Pire (R.C.F.) 138 pts 50,
champion de France ; 2. G. Sénécot
(C.N.S. Pantin) 136 pts 50 ; 3. G. Mallard
(P.C. Rouen) 134 pts ; 4. H. Rouquet
(Bordeaux E.C.) 115 pts 26 ;
5. J.F. Morelle (R.C.F.) 105 pts 46.

Troisième période :
Buts marqués par : Clam (1),
Burger (1) Pantin, Distinguin
(1) Bordeaux.
Pantin : 3 ; Bordeaux : 2.
Quatrième période :
Buts marqués par : Clam (1),
Fonquernie (1) Pantin Blanc
(1) Bordeaux.
Pantin : 5 ; Bordeaux : 3.

2^e match
S.C.U.F.-RENNES
Première période :
Buts marqués par : Garoff
J. (2) Rennes, Fontaine (2)
S.C.U.F.
S.C.U.F. : 2 ; Rennes : 2
Deuxième période :
Buts marqués par : Garoff
G (1) Rennes.
S.C.U.F. : 2 ; Rennes : 3.
Troisième période :
Buts marqués par : Garoff
J. (2) Rennes.
S.C.U.F. : 2 ; Rennes : 5.
Quatrième période :
Buts marqués par : Fontaine
(1) S.C.U.F.
S.C.U.F. : 3 ; Rennes : 5.

PETANQUE

EN CORPORATIF

LA COUPE

DU COMITE D'ENTREPRISE

DE LA « SEIGNEURIE »

PATRONNEE PAR

LA MAISON RICARD

Sur notre terrain de « l'Avenir » C.M.S. Pantin, s'est déroulée la coupe traditionnelle des usines « Seigneurie » dans un climat de bonne humeur, de joie et de gaieté, les organisateurs ont su animer cette journée, dont la coupe en était l'enjeu.

Un nombreux public a pu assister aux brillants résultats qui opposaient les triplets « final ».

Vainqueurs

Leduc Pierre ; Sabot Jean ; Raison Roger.

de

Cappesa Gino ; Gache ; Maussei.

Le score final était de 15 à 2.

ATHLETISME

AU STADE DE SAINT-DENIS

Brillantes victoires de nos jeunes athlètes aux championnats de l'Ile-de-France

Par un temps splendide et en présence d'un nombreux public, s'est déroulée la finale des championnats d'athlétisme de l'Ile-de-France. Nous tenons à féliciter nos jeunes athlètes de Pantin pour leurs brillantes victoires.

Etait présents à cette réunion : Sens U.S. Métro, Ivry, XV, XX, Colombes, Bagneux, U.S. Nord, Le Bourget, Saint-Denis, Romainville, Montreuil, Stains, Aubervilliers, Pantin C.M.S.

CHAMPIONNAT DE L'ILE-DE-FRANCE Eliminatoires

Cadets

80 m : 1er Demarle Pierre, 9"4 (C.M.S. Pantin); 2^e Merille Michel, 9"5 (C.M.S. Pantin).

Pongeurs : 1er Demarle Pierre, 6 m 08 (C.M.S. Pantin); 7^e Tremault Daniel, 5 m 34 (C.M.S. Pantin).

Relais 4 x 80 m : 1er équipe de Sens, 36"5, record F.S.G.T. battu; 2 C.M.S. Pantin, 38"9. Composition : Mérielle, Tremault, Blanchard et Demarle Pierre.

Finale

Minimes

600 m - 1ère série : 2^e Blanchard Pierre, 1'33" (C.M.S.); 2^e série : 1er Perche Gilbert, 1'37"5 (C.M.S.).

Hauteur : 2^e Blanchard Pierre, 1 m 60 (2 essais seulement ?).

Cadets

80 m : 1er Demarle Pierre, 9"4 (C.M.S.); 4^e Mouille Michel (C.M.S.), les 4 coureurs sont ex aequo.

Longueur : 1er Demarle Pierre, 6 m 08 (C.M.S.); 7^e Tremault Daniel, 5m 34 (C.M.S.).

Relais 4 x 80 : 1er Sens, en 36"7, record F.S.G.T. battu; 2^e C.M.S. en 36"9.

Cyclisme

ORGANISÉE PAR LE C.M.S. PANTIN ET LA MUNICIPALITÉ course Paris - La Ferté-sous-Jouarre

Dix kilomètres après le départ, six hommes s'échappent. Ils ont noms : Roy, Pineau (Pédale charentonnaise), Le Dortz, Torrès, Pierret, Archambault (fils de l'ex-recordman de l'heure), ainsi que Benech de l'U. S. Créteil.

Ces coureurs, bien que ne semblant pas tellement croire au succès de leur entreprise, creusent cependant l'écart alors que dans le peloton on ne croyait pas à leur réussite.

L'échappée tint cependant jusqu'au bout, mais perdait au fil de la course : Archambault sur crevaisson, Benech pour qui le train était trop rapide, et il restait dans la dernière escadade de la côte de Montménard

à dix kilomètres de l'arrivée : Martin, Torrès, Roy, Le Dortz. Le Dortz tenta de fausser compagnie au peloton mais ne put réussir le tdut attendre le sprint. A l'arrière les hommes s'organisaient : Canova, de Pantin, était victime d'une crevaisson, Ladvie victime de la fringale, seul Gouverneur, du C.V. 19, pouvait revenir à quel-ques deux minutes des premiers.

Néanmoins, belle course de Arnac, toujours aux places d'honneur.

1. Martin (Pédale Charentonnaise), 130 km. en 3 h. 28;
2. Torrès, U. S. Franco-Belge;
3. Roy (Pédale Charentonn.);
4. Le Dortz, C. S. Meaux; 5.

Terret, U. S. Franco-Belge;
6. Zug, Corbeil, à 1'54"; 7. Gouverneur, C. V. 19; 8. Van Gysel, Reims; 9. Fromont, V. C. Bondy; 10. Nouillois, C.S. Puteaux; 14. Arnac Alfred, 1er C.M.S. Pantin; 17. Ladevio, C.M.S. Pantin.

Le challenge est remporté par : 1. Pédale Charentonnaise; 2. U.S. Franco-Belge.

DIMANCHE 7 JUILLET 1963

aura lieu le départ de la course en ligne PANTIN-LA FERTE, organisée par le C.M.S. Pantin. Départ à 8 heures.

Lieu : 27, rue Courtois à Pantin.

Le C.M.S. Pantin brillant vainqueur de Monaco et de Orléans en Water-Polo

Il se qualifie pour la finale du championnat de France

Malgré la fatigue du voyage (près de 15 heures de chemin de fer) nos vaillants poloïstes ont justifié la confiance de tous les supporters pantinois. Arrivés à Monaco, à 11 heures

le samedi, où, comme par hasard, aucun représentant monégasque était présent pour indiquer le chemin de l'hôtel, il est vrai que Pantin jouait son premier match contre Mo-

naco à 16 heures et après de laborieuses démarches de leur dirigeant, nos représentants purent enfin prendre leur repas et un repos bien mérité. Au cours de cette première rencontre très équilibrée contre l'A.S. Monaco, le capitaine J. Clam ouvre la marque sur une reprise de volée expédiée par M. Journiat.

Résultats

C.M.S. Pantin bat Monaco : 2-1;
C.S.M. Pantin bat Orléans : 3-1.

Pendant la 3^e période, Monaco égalise sur une grosse faute du gardien pantinois Mergen, qui donne la balle à un monégasque seul devant les buts. Pantin repart immédiatement à l'attaque et Clam redonne l'avantage à son équipe.

Au début de la 4^e et dernière période, Pantin tiendra-t-il à 6 contre 7 ?

Et bien oui ! puisque nos joueurs, faisant preuve d'un magnifique esprit de corps, réussissent à conserver la balle et la victoire. Le lendemain, face à Orléans, nette domination où le score de 3 à 1 ne représente pas le déroulement en faveur de Pantin (buts de Clam, Fouquernie et Millot). Toutes nos félicitations aux Mergen, Mullinghausen, Millot, Burger, Journiat, Van Eyk, Fouquernie, Vergnes, Trau Mese, J. Clam pour leur accession à la grande finale.

Il est remarquable de souligner qu'un jeune club comme Pantin ait « sorti » les grandes villes comme Bordeaux, Rennes, S.C.U.F., Monaco et Orléans pour arriver à ce stade.

En finale, ils rencontreront l'ASPTT de Paris, l'ASPTT de Nancy et Nice.

13 Juillet à GAGNY

Prix du Conseil Municipal
ARNAC du C.M.S.P. termine 2ème

21 Juillet à BRETHENCOURT, prix de

la Madeleine.

DELILIOUR C.M.S.P.

termine 7ème.

21 Juillet à CRECY - 112 km

ARNAC du C.M.S.P.
termine 9ème.

Foot ball

Par les championnats 1962-1964 au promotion honneur Pantin et groupe D avec Villomont Sports - C.O. Courcouronnes VS Lagny - ES St Faron. Rencontre AS Pantin Paris - AS Nancy (Paris) U.S.A. Cluses - Olympique de Nancy 6 Sec C.S. Voisy le Perche.

LA PECHE A LA LIGNE

Le dimanche 7 juillet a eu lieu la sortie-concours annuelle de la société.

Dès 7 heures, le rassemblement s'opère devant la Mairie de Pantin, et sous la direction des amis Maurice, Anchois et Bazin, nos membres et leur famille prennent place en autocar, accompagnés des délégués de la municipalité de Pantin : MM. Labille et Listz, adjoints au maire de Pantin.

Le temps est superbe, nos pêcheurs sont joyeux de bientôt se retrouver au Centre de Tourisme de la Fédération de la Seine, au Gué-Girault (Loiret), où le président Pierre Bourgeois et l'ami Gaudiche (ancien de l'Amicale), sur place depuis plusieurs jours, ont préparé les places du concours de pêche.

Par Etampes, Pithiviers, Vitry-aux-Loges, le Gué-Girault est atteint, et après l'accueil des estivants de notre village de toile, le tirage au sort est effectué.

Le président assure les fonctions de commissaire général du concours, et de cantinier, afin d'apaiser l'effet des rayons ardents du soleil pendant l'épreuve. Chacun gagne sa place. Le temps a beau être idéal, la pêche est plutôt médiocre, nous sommes le 2^e jour de la pleine lune, et les prévisions du Vieux gaulois Pierre s'affirment, hélas!!! trop exactes, car les prises furent peu nombreuses, malgré les efforts de nos lignards. Et, pour une fois, Mme la Lune favorisa les pêcheurs amateurs des deux sexes.

L'heure du déjeuner sonna, et nos familles, sous la tonnelle de notre Centre de Tourisme, ou chez l'ami Bébér, à Vitry-aux-Loges, firent honneur à leurs mets favoris, et après un excellent repas, chacun se retrouve au rendez-vous du concours de pêche, que notre camarade René Leborgne a été chargé d'organiser.

Six triplettes participent à l'épreuve, alors que les plus rageurs de nos lignards se reprennent à faire baigner leurs asti-

cots, ou vaseux, sans d'ailleurs plus de résultat que le matin.

Par contre, grand succès du concours de pêche animé par nos joyeuses compagnes, où se distinguèrent Mmes Anchois Renée, Turenne Denise, Bourreau et Schanus. Et par les bonnes histoires marseillaises et montmartroises des deux gardes-pêche chefs du Loiret et de la Seine. Et c'est ainsi que le championnat se termina dans la joie de toute la société réunie sous la tonnelle pour l'apéritif d'honneur offert par l'Amicale et auquel nos familles firent un chaleureux accueil.

Avant de proclamer la lecture des palmarès pêche et pêche, le président, dans une courte allocution, remercia les représentants de la municipalité de Pantin, délégués par M. Jean Lolive, maire de Pantin, d'avoir accompagné notre Société, en cette journée de fête champêtre, de s'être mêlés à leurs sport et jeux, démontrant ainsi les liens de fraternité existant entre les pêcheurs

et les élus municipaux de leur cité pantinoise. Il félicita les dames de leur ralliement à notre sport, et adressa à tous les camarades et surtout aux pêcheurs capots ses compliments pour leur persévérance d'avoir pu observer pendant le concours, un bouchon absolument rébarbatif à tout plongeon.

Notre ami Labille, 1^{er} adjoint au maire de Pantin, apporta à notre Société l'assurance de la municipalité de notre cité, de contribuer toujours au développement du sport sain et démocratique de

la pêche à la ligne, et de continuer comme par le passé les efforts de réempoissonnement du canal de l'Oureq, à Pantin. Il nous fit part de sa joie — qui est aussi celle de son camarade Listz et de Mme Labille — d'avoir pu assister au succès de notre sortie.

L'ami Bazin donne alors lecture du palmarès pêche :

1^{er} prix, Desbois; 2. Mme Turenne; 3. Bazin; 4. Mme Bourreau; 5. Anchois Maurice; 6.

Gaudiche; 7. Turenne; 8. Mme Auffret.

Tous les concurrents furent récompensés jusqu'au dernier capot et l'on trinquait au succès de Desbois Gilbert (Enfant du Canal de l'Oureq, de Pantin) et de notre joyeuse Denise Turenne (la bout-en-train de l'Amicale).

Ce fut ensuite l'ami René Leborgne qui donna le résultat du championnat de pêche :

1^{er} tripléte Laurence (garde-pêche du Loiret, René Leborgne et Guillon); 2. Tripléte Gibert (garde-pêche de la Seine, Mme René Anchois, Mme Denise Turenne); 3. Tripléte Mme Bourreau, Monmayou fils, Bourgeois) Les 3 triplétes reçurent leur prix et l'on trinquait à nouveau en l'honneur des pêcheurs et tireurs des deux sexes.

Hélas! l'heure du retour se faisait sentir et nos familles, à leur grand regret, devaient regagner car et voiture. Et c'est un au revoir qu'ils prononcèrent au Centre du Gué-Girault, heureuses d'avoir passé une journée inoubliable parmi les sapins de cette belle forêt d'Orléans.

A Sevrans

Au grand concours interrégional de Sevrans, la démonstration a été une fois de plus faite que le canal de l'Oureq est décidément très poissonneux : à peine plus de 2% de bredouilles.

L'organisation par le président Martin entouré des membres de son bureau était excellent : horaire scrupuleusement respecté.

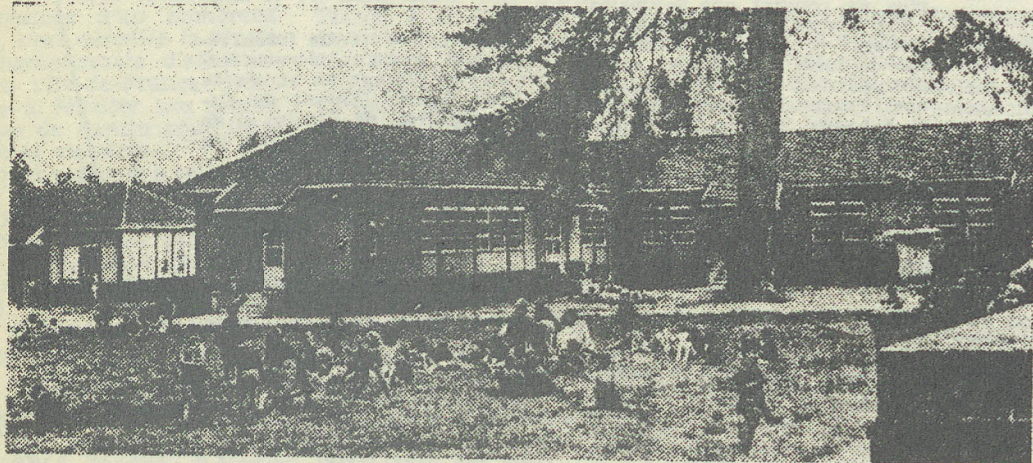
Bien que les scores n'aient pas été fracassants, les prises se sont très bien réparties.

Au palmarès : 1^{er} Soenen de Mouy, 2) Cousty de la Gaulle de Pantin, 3) Darbois, 4) Parisy, 5) Verville de Mouy (1^{re} dame)... etc. 1^{er} jeune : le petit Dubebout des « Martins-Pêcheurs ».

Plusieurs coupes étaient en compétition : la coupe municipale qui échet à Sevrans, de même que la Coupe de l'amitié disputée entre Sevrans et l'APP des Canaux de la Seine. Au classement par APP, on a noté : 1) Sevrans, 2) Gaulle de Pantin, 3) Lever-Astra, 4) Martins-Pêcheurs, 5) Poisson d'or... etc.

C'était un patronage de « Libération », avec la participation habituelle des « Firmes amies des Pêcheurs » : Anisette Ricard, Mystic, Pezon et Michel, Amorce Charlot, Amorce Gusto, Editions halieutiques Bornemann, Garbolino et pose-plombs « PP3 ».

ENFANCE HEUREUSE



SAINT-MARTIN-D'ECUBLEI

La commune de Pantin possède trois colonies, un camp de pré-adolescents, une colonie d'adolescents. Pour permettre à des centaines de jeunes de profiter de belles vacances dans les locaux construits à leur intention, cela demande d'importants crédits 24 % du budget communal. Pour l'enfance : colonies, La P.M.I., les écoles, le patronage alors que l'Etat n'accorde que 15 % de son budget. Et pourtant il y a encore beaucoup à faire dans les colonies et chaque année il y a une amélioration nouvelle que la municipalité s'efforce de faire

A Saint-Martin - d'Ecublei, dans l'Orne, la colonie des petits, 220 enfants y séjournent depuis le 1er juillet. Pour le second séjour, c'est 245 qu'il faudra compter, dont 52 petits de 6 ans.

Dortoirs, réfectoire, sanitaire tout y est bien installé, et pourtant c'est encore trop petit, le prochain projet prévoit un bâtiment dortoir pour les petits de 6 ans afin que tout soit à leur échelle.

Dimanche dernier 21 juillet, c'était la visite des parents. Ceux-ci ont été satisfaits de la bonne mine de leurs enfants et de la tenue de la colonie. Tout cela est une question de bon fonctionnement. La nourriture est abondante et riche en vitamines comme il se doit, l'hygiène est

respectée, bien que la douche ne soit pas toujours appréciée des petits. Il y a aussi l'encadrement, outre la direction, l'économe, l'infirmière, le personnel de service ; il y a l'encadrement proprement dit tels moniteurs et monitrices.

Une équipe d'enfants se compose de dix enfants. Mais quand on a 6 et 7 ans, l'équipe est de sept ou huit. Chaque moniteur a donc un nombre restreint d'enfants, ce qui lui permet de bien s'en occuper et d'être attentif aux besoins de tous.

Une telle organisation est nécessaire si l'on veut que tout ce petit monde passe d'agréables vacances. A Saint-Martin il y a 14 ha de terrain dont une grande partie est boisée et très verdoyante, aussi les activités des enfants se passent-elles le plus souvent à la « colo » : jeux de sable, de ballons, tobogan, rondes, promenades, etc...

A la colonie de Senailly en Côte-d'Or, les activités ne sont pas les mêmes. Les enfants ont de 9 à 13 ans. Dès le matin, après le petit déjeuner c'est le départ dans cette campagne si vallonnée, et l'acheminement vers les nombreuses petites rivières qui sont d'un grand attrait pour les garçons, qui construisent barrages et ponts. Les ingénieurs en herbe aiment ce genre d'activité. Puis il y a le Lac

de Pont, plage renommée de l'endroit où l'on s'y baigne.

260 enfants sont actuellement dans cette colonie, 280 y seront pour le séjour du mois d'août. Les bâtiments très modernes, le château entièrement rénové, en plein centre de ce village si sympathique en font une colonie idéale.

Quant au Mont-Revard, perché à 1.500 m. d'altitude, son chalet de montagne qui contient 75 enfants de 13 et 14 ans, à l'avantage d'être à proximité de nombreuses forêts de sapins qui entourent le plateau du Revard.

L'activité dans cette colonie est grande et plus dirigée vers le sport, des compétitions ont lieu et nous avons des champions de basket, de volley-ball, et hand-ball. Le chalet n'ayant pas de salles d'activité, il a été acheté une tente immense dans laquelle les équipes font des travaux de peintures, sculptures, dessin, etc. C'est le domaine des enfants « leur maison » dans laquelle ils ont façonné : gerbes, couronnes, coussins à leur gré et avec les fleurs de montagne lors du 14 juillet, pour aller les déposer au Monument de la Résistance, érigé sur le plateau du Revard en l'honneur des héroïques combattants de cette région.

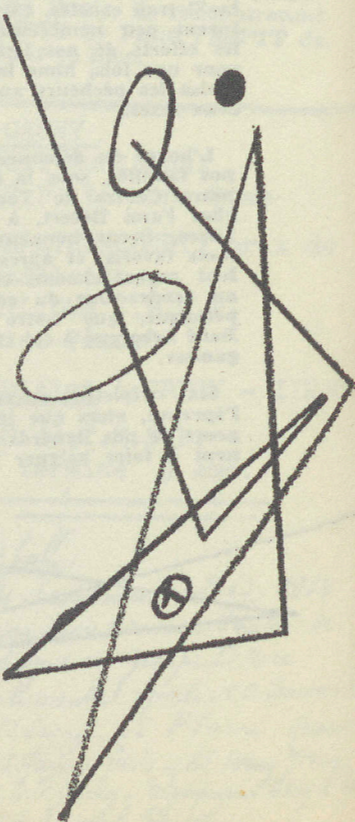
Tous les jeunes Pantinois qui passent leurs vacances dans les colonies municipales

dans les colonies municipales

bénéficient d'un trousseau short, chemisette, sur-vêtement, sous-vêtement, chaussures, linge de toilette. Le prix de journée est calculé suivant les ressources familiales, variant de 1,50 à 6 fr., alors que la journée revient à 11 fr. par enfant à l'œuvre.

La construction des colonies, leur aménagement et leur fonctionnement entraînent donc d'importantes dépenses, c'est une préoccupation constante de la Municipalité, mais sûrement pas de l'Etat. La politique gaulliste n'est pas seulement nocive dans ce domaine, mais l'existence même des municipalités élues est mise en cause par la prétendue réforme administrative que préparent dans le secret les ministères. Supprimer les municipalités élues, ce serait la mort de nos colonies de vacances.

Il s'agit donc de s'unir et d'agir pour la défense des libertés communales, c'est là la voie du succès.



LES SOLDATS nous écrivent...

pour la joie que me procure le principal, que vous avez envoyé tous les mois, ainsi d'avoir un peu de nouvelles si vite, et je vous en remercie très fort. ainsi que toutes les personnes qui y participent. Je voudrais, sans trop vous déranger vous demander quelques renseignements sur la conversion des permis militaires en permis de conduire civil.

- 1°) Etant libéré au mois d'août, est-il possible de changer mes permis militaires dans le courant du mois de juillet ?
- 2°) Quelles sont les formalités à accomplir, et les papiers à remplir ?
- 3°) Faut-il passer une visite médicale ?
- 4°) Le délai à attendre, les permis civil, est-il long ? En espérant de n'avoir pas trop abusé de votre amabilité, je vous prie Monsieur le Maire de recevoir mes salutations.

A la suite de cette lettre nous nous sommes informés auprès des services compétents de la conversion du permis de conduire militaire en permis de conduire civil et nous pensons que ces renseignements peuvent intéresser certains d'entre vous :

- Le permis militaire ne peut être converti en permis civil qu'après la libération.
- Il suffit alors de se présenter à la Préfecture de Police, Caserne de la Cité, Bureau des Permis de conduire, muni de deux photos et du permis militaire.
- le délai de conversion est d'une quinzaine de jours.

LES SOLDATS NOUS ÉCRIVENT...

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

V
Bu